

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023-2024

- Accueil de loisirs « périscolaire/extrascolaire » Maternel
- Accueil de loisirs « périscolaire/extrascolaire » Elémentaire
- Actions jeunes 12-17 ans
- Restauration scolaire

ENFANT / JEUNE : garçon fille

Nom et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Etablissement scolaire fréquenté :

L'enfant bénéficie-t-il d'un PAI alimentaire ? Oui Non

En cas de séparation, lieu de résidence de l'enfant : Responsable légal 1 Responsable légal 2 Garde alternée

Situation familiale : marié concubinage pacsé union libre séparé divorcé autre

Si séparé, mode de garde : Père Mère Garde alternée Autre personne

Souhaitez vous en cas de séparation avoir 2 comptes familles distincts ? Oui Non

Responsable légal 1 :

NOM : Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Responsable légal 2 : En cas de séparation, payeur principal ? Oui Non

NOM : Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Fait à le / /

Signature Responsable légal 1 :

Signature Responsable légal 2 :

Afin de bénéficier de l'accueil aux activités périscolaires et extrascolaires de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, il est obligatoire d'avoir procédé au préalable à l'inscription de son (ou de ses) enfant(s) au moyen de ce formulaire. Il devra être complété et remis directement à l'accueil de loisirs / périscolaire ou envoyé par mail en fonction de votre lieu de résidence :

alsh.arsac@medoc-estuaire.fr
msscussaclamarque@medoc-estuaire.fr
alsh.ludon@medoc-estuaire.fr
alsh.lepian@medoc-estuaire.fr
msmargauxcantenacbarde@medoc-estuaire.fr
alsh.macau@medoc-estuaire.fr
mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr
actionsjeunes@medoc-estuaire.fr

Un identifiant et un mot de passe provisoire vous seront ensuite communiqués par mail. Cela vous permettra ainsi d'accéder au Portail Famille pour finaliser votre inscription en ligne et réserver vos activités <https://communes-ccme.cartepius.fr/>

Votre portail famille en quelques mots :

Ce site permet d'accéder à tout moment à votre dossier famille, à l'historique de vos consommations. Vous pouvez également réserver vos activités (mercredis et vacances).

La réservation des mercredis et des vacances

La fréquentation des accueils périscolaires du matin et du soir n'est pas soumise à réservation.

En revanche, en ce qui concerne les mercredis et les vacances, **la réservation est obligatoire**. Les familles doivent réserver les jours de fréquentation. L'enfant ou le jeune ne pourra être accueilli si cette réservation n'a pas été faite et validée.

La réservation peut s'effectuer en ligne directement sur le portail famille, ou à défaut par le biais d'un formulaire de réservation papier à retirer au sein de chaque accueil de loisirs (délai de traitement supplémentaire).

Cette procédure de réservation a comme objectif d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants accueillis (respect des taux d'encadrement, anticipation des commandes de goûters et repas).

Les réservations sont enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite du nombre de places disponibles pour chaque accueil de loisirs. Un mail de confirmation sera adressé.

Une liste d'attente sera constituée le cas échéant. Les familles seront automatiquement prévenues par mail si la demande est acceptée suite à un désistement. Il est conseillé aux familles de vérifier l'information directement sur le portail famille et de penser à annuler la demande sur liste d'attente si une autre solution de garde a été trouvée entre temps.

Toute activité réservée, non fréquentée par l'enfant sans demande d'annulation justifiée dans les délais, sera facturée intégralement à la famille selon le tarif correspondant à son quotient familial (sauf maladie ou cas de force majeure).

Attention : le délai de modification des réservations pour les mercredis est jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit) et pour les vacances jusqu'à 10 jours avant la journée réservée.

A noter : si votre enfant a un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) et qu'il est amené à changer de structure lors des périodes de vacances ou les mercredis, nous vous remercions de bien vouloir transmettre les informations et médicaments utiles pour la bonne prise en charge de ce dernier.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par téléphone au 05-64-12-06-76 ou par mail portailfamille@medoc-estuaire.fr

Tous les renseignements nécessaires sont également accessibles en ligne sur le site internet <http://www.cc-medoc-estuaire.fr>